

Indice genevois des prix à la consommation : - 0,1 % en octobre 1994

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,1 % en octobre 1994 et s'établit à 101,4 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,0 %, contre 4,2 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,5 %, contre 3,2 % en octobre 1993.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice se replie de 0,2 % ce mois (en un an : + 1,8 %). Plusieurs mouvements de prix de faible amplitude ou momentanés (actions de promotion) y contribuent; citons toutefois la baisse de prix des graisses et huiles comestibles, imputable à la baisse des droits de douane y relatifs.

La hausse ténue du mazout se répercute sur le sous-groupe énergie (en un mois : + 0,1 %; en un an : - 2,3 %).

Dans le groupe santé (en trois mois : + 0,1 %; en un an : + 1,3 %), le progression de l'indice s'explique par de faibles hausses dans les prestations médico-dentaires et les médicaments.

Le repli de l'indice dans les transports et communications (en un mois : - 0,5 %; en un an : + 1,4 %) est dû principalement au recul du prix de l'essence.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en octobre 1994

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	101,4	- 0,1	1,0
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,9	- 0,2	1,8
Habillement	6,5	100,5	///	0,5
Logement et énergie	25,2	101,4	0,0	0,9
<i>logement</i>	22,0	102,1	///	1,3
<i>énergie</i>	3,2	96,0	0,1	- 2,3
Aménagement du logement	6,8	100,6	///	0,4
Santé	10,2	101,6	0,1	1,3
Transports et communications	11,4	101,2	- 0,5	1,4
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,0	///	0,0
Autres biens et services	14,7	104,1	///	1,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 145,8
septembre 1977 = 100 : 179,2
septembre 1966 = 100 : 305,0

20 octobre 1994

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67